

Visite présidentielle à Saint-Nazaire : les journalistes entravés dans l'exercice de leur métier !

Comment faire son travail de journaliste lorsqu'on ne peut plus parler à personne ? C'est la difficulté à laquelle ont été confrontés les journalistes chargés de couvrir la visite du président Emmanuel Macron à Saint-Nazaire jeudi dernier.

En effet, si les images officielles étaient tournées par un pool, un flux vidéo partagé avec l'ensemble des médias, les journalistes de télévision se sont vu réserver un traitement particulier et inacceptable.

Sous prétexte de déminage, ils ont été parqués devant la sous-préfecture pendant une heure et demie avec interdiction de sortir du périmètre sous peine de se voir interdire l'accès aux jardins dans lesquels le président devait prononcer un discours.

Il y avait en face d'eux des manifestants qu'ils n'ont pas pu approcher.

Une fois dans les jardins de la préfecture, les journalistes reporters d'images ont dû laisser les caméras au sol. Là encore, ils n'ont pu recueillir aucune réaction des élus locaux au discours du Président.

Pendant ce temps, les confrères de presse écrite et de radio ont pu travailler normalement.

Pourquoi infliger pareil traitement aux journalistes télé ? Les services de l'Élysée craignaient-ils de voir dans les JT des réactions ou des images qui auraient pu sortir du cadre de la communication officielle ?

Les pools d'images sur les visites présidentielles ne doivent pas entraver le travail des journalistes professionnels.

Nous dénonçons une dérive qui porte atteinte à l'exercice de la liberté d'informer, indispensable dans une démocratie.

Saint-Nazaire, le 28 septembre 2022